

Vœux pour 2008

Discours prononcé
lors de la réception
du Nouvel An ce
11 janvier 2008

Josy ARENS

Député-

Bourgmestre



Nothomb, le 11 janvier 2008

Présentation des vœux.

Chers amis,

Que 2007 vous apporte à vous, à vos familles, à vos proches, à vos amis : bonheur, joie, prospérité et surtout qu'elle vous permette de laisser ouvertes les portes par lesquelles peuvent rentrer chez nous ce bonheur et cette joie.

Que 2007 fasse de nous des femmes et des hommes plus solidaires, plus solidaires à l'égard de celles et de ceux qui n'ont pas la chance de vivre le bonheur et la joie que nous connaissons dans nos familles, dans nos pays.

Je pense

à celles et à ceux qui vivent en ayant faim,
à celles et à ceux qui vivent dans des régions en guerre,
à celles et à ceux qui crient « au secours » parce que leur vie est en danger,
à celles et à ceux pour qui l'avenir se fait attendre, comme le présent leur échappe et pour lesquels le passé, parfois, ne passe pas.

Bonne et heureuse année 2008 ! ...2008 ! Déjà !... Hé oui, le temps passe. Je me souviens lors de la présentation des vœux en janvier 1998 et, à cette occasion, je vous entretenais de l'an 2000, de ce passage d'un siècle à l'autre, d'un millénaire à l'autre. Et nous voilà déjà en 2008... Le temps passe.

Mais finalement qu'est-ce que le temps ?

Avec vous, je vais prendre un peu de temps pour y réfléchir.

Pour le philosophe André Comte-Sponville, c'est en apparence la succession du passé, du présent et de l'avenir mais, remarque-t-il aussitôt

« Le passé n'est pas puisqu'il n'est plus,
L'avenir n'est pas puisqu'il n'est pas encore,
Il ne reste donc que le présent qui est l'unique temps réel »

Pour le grand philosophe Saint Augustin, seul le présent existe et, si on distingue trois temps (le passé, le présent et l'avenir), c'est par une espèce de diffraction dans l'esprit de ce présent : le présent du passé, c'est la mémoire ;
le présent du présent, c'est l'intuition directe ;
le présent de l'avenir, c'est l'attente.

Mais vivre au présent n'a jamais empêché personne ni de vieillir, ni de se souvenir, ni d'attendre... non pas l'avenir mais le présent, le présent futur.

Il ne s'agit pas de fuir le temps, d'en sortir mais de l'habiter dans sa vérité, dans sa présence et, c'est ça l'éternité même.

Héraclite disait que le temps est roi. Nul ne peut l'arrêter, le vaincre. Il disait également que le temps est irréversible : le passé ne revient jamais comme on ne se baigne jamais dans la même eau du fleuve.

Il pensait comme Parménide ou Hegel que tout change que tout passe sauf le temps même, ainsi que l'écrit joliment Ronsard :

**« Le temps s'en va, le temps s'en va, ma Dame...
Las ! Le temps non, mais nous nous en allons... »**

Certains auteurs plus contemporains n'hésitent pas à écrire que nous, les êtres vivants, hommes, femmes et autres, nous ne sommes que des passants...

Bonne et heureuse année 2008 ! Puissiez-vous prendre le temps de vivre pleinement chaque instant, chaque temps présent et, la vie même deviendra cadeau.

Vivre est un chemin qui ne se fait qu'à pied... mais avec l'espérance au cœur. Chacune et chacun doit avoir la même chance, les mêmes possibilités d'accéder à une qualité de vie certaine.

Pour atteindre ces objectifs d'accès de chacune et de chacun à cette qualité de vie, les Pouvoirs Publics et en particulier le Pouvoir Communal ont un rôle important à jouer. C'est leur mission première, c'est leur devoir !

Comme responsables communaux tant au niveau administratif, qu'éducationnel ou politique ou culturel ou sportif, nous devons tout mettre en œuvre pour ne laisser personne au bord du chemin, pour ne laisser personne avec le statut de « non-être social ».

De la naissance à la fin de vie, toutes les étapes doivent être appréhendées dans ce contexte ! Il est certain que celles et ceux qui remplissent ces missions n'ont pas tous les jours la vie facile et qu'elles ou ils doivent parfois affronter l'incompréhension voire l'intolérance tellement inacceptable.

Permettez-moi de vous remercier toutes et tous, membres de notre administration communale, ouvriers du service travaux, enseignantes, enseignants, policiers, membres des services ou associations proches de notre administration.

Merci pour votre savoir-faire, pour votre savoir-gérer et, ce, dans des situations de plus en plus complexes, parfois sous haute tension et face à certains citoyens pour

lesquels malheureusement ne compte que leur intérêt privé au détriment de l'intérêt collectif.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour améliorer encore cette ambiance constructive qui règne dans tous nos services.

Le 25 janvier prochain, nous inaugurerons la nouvelle école d'Attert. Après Heinstert, Nothomb, Thiaumont, Nobressart, nous voilà arrivés à Attert.

Cette école est une réussite architecturale importante. Enfin, l'entité d'Attert qui couvre plusieurs villages dont Schockville, Post, Schadeck, Grendel et Attert peut compter sur un véritable bâtiment scolaire !... Il était temps !

L'agrandissement de Metzert avance rapidement et le projet d'agrandissement de la maison de village de Tontelange au profit de l'école sera d'ici peu prêt à être adjudgé.

L'enseignement est une priorité de notre Pouvoir communal.

En 2007, nous avons innové en instaurant un cours de seconde langue dans toutes les classes primaires de la commune et, ce, sur fonds propres communaux.

Je ne peux m'empêcher de vous entretenir quelque peu de la Communauté Française qui devrait l'organiser tout comme elle devrait investir dans les bâtiments scolaires.

Mais hélas, les moyens budgétaires de cette dernière ne le lui permettent pas. C'est ainsi que notre commune a investi plus de 300 millions de francs belges dans nos écoles et que pour assurer le succès que connaît notre réseau communal d'enseignement, elle investit sur budget ordinaire près de 15 millions de francs belges par an pour l'encadrement humain et matériel de nos élèves ainsi que leur formation en seconde langue.

L'enseignement de cette seconde langue dans toutes les classes primaires de notre enseignement a été un choix difficile pour notre budget communal.

D'abord, la Communauté Française nous avait proposé l'immersion linguistique, mécanisme au travers duquel nous pouvions mettre en place un genre de seconde branche de l'enseignement communal d'Attert ce qui nous permettait de financer ces cours dans le cadre des cours normaux subventionnés par la Communauté Française.

Mais cette option aurait nécessité à brève échéance la mise en disponibilité de 30% de notre personnel enseignant actuel pour le remplacer par du personnel venant d'ailleurs et possédant les qualifications requises pour donner cette formation.

Cette formule était inacceptable pour nous car notre personnel engagé et ainsi mis en disponibilité aurait dû prêter ailleurs que dans notre commune avec beaucoup de nouveaux problèmes pour ce personnel notamment de mobilité et d'horaires.

C'est donc en tenant compte de tous ces éléments que le Collège a décidé de proposer l'actuelle formule au Conseil communal qui, à l'unanimité, l'a approuvé.

Ceci me permet de vous signaler que chaque fois que je présente un projet de développement de notre enseignement, le Collège, à l'unanimité, marque son accord et est toujours suivi dans la même voie par le Conseil communal.

Comme responsable de l'enseignement, je me permets aujourd'hui de revenir sur un problème pour lequel nous avons trouvé une issue favorable : c'est la garde des enfants à l'heure de midi.

Tout d'abord, merci aux gardiennes extrascolaires d'accompagner les enseignantes et enseignants qui assurent cette surveillance de midi.

Merci aussi aux enseignantes et enseignants qui acceptent d'assurer ce service tellement important au niveau de la qualité de notre enseignement. C'est un réel plus qui assure une promotion certaine à nos écoles qui ne manquent pas d'être reconnues bien au-delà de notre commune.

Notre programme pédagogique met tout en œuvre pour que chaque enfant puisse accéder à un meilleur développement affectif, social, intellectuel, culturel, artistique et physique.

En 2008, nous veillerons tout particulièrement à sensibiliser parents, enfants, directeurs et enseignants sur le bien que nous avons de plus précieux: la santé.

Nous avons conscience que le pire héritage que nous pourrions transmettre à nos enfants serait une espérance de vie diminuée.

Pour que les enfants deviennent les acteurs de leur santé, nous mettons en place une série d'animations :

- activités physiques supplémentaires,
- dégustation de fruits et légumes,
- petits déjeuners malins,
- prévention santé par la sensibilisation du public à certaines maladies ou handicaps tels le diabète, l'obésité;
- et puis nous organiserons des visites de l'exposition réalisée par le département prévention santé de la Province de Luxembourg.

L'école est un lieu de formation et de transmission de valeurs. La santé des jeunes et leurs habitudes de vie doivent être une réelle préoccupation pour nous aussi.

Chaque école pourra suivre ce programme à son rythme et selon son projet d'établissement.

D'ici quelques semaines, le 21 janvier plus précisément, nous examinerons avec les parents les projets d'établissements de nos écoles. Au travers de ces projets, nous irons encore plus loin au niveau de la sensibilisation de nos enfants au respect de l'autre, au respect de la nature, au respect de l'énergie, au respect de l'environnement en général et de son environnement en particulier.

Quand je vois nos écoles vivre, je suis heureux. Quand je vois nos écoles vivre, je me dis que nous avons fait les bons investissements et que, investir dans l'enseignement, c'est organiser le présent futur.

Savez-vous qu'au total vous êtes près de 125 personnes à travailler dans notre enseignement pour encadrer 750 élèves.

Avec la nourriture et l'habillement, le logement constitue un des besoins les plus élémentaires de l'être humain et, à ce titre, est garanti par la Constitution. C'est donc aux autorités publiques qu'il revient de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour garantir l'accès au logement pour tous.

C'est ainsi, qu'il y a deux ans à l'occasion de la présentation des vœux, nous lançons avec la Région wallonne une politique du logement au travers des ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté).

Le projet évolue et le Collège Communal présentera au prochain groupe de travail ses propositions de critères d'attributions des parcelles à bâtir ...

Ces critères seront, en gros,

- ne pas être déjà propriétaire
- habiter la commune ou y avoir habité
- construire dans les 2 ans
- ne pas revendre endéans un certains délais
- les futurs acquéreurs bénéficieront de certains abattements en fonctions de leurs revenus.

Nous reviendrons longuement sur cette politique dans les semaines à venir.

En matière de logement toujours, nous aménagerons au cours de cette année 2008 les deux logements d'accueil à l'ancienne salle du cercle Saint Joseph à Post et nous préparerons le nouveau plan communal du logement 2008-2011.

Le nombre d'habitants de notre commune ne cesse de croître et nous sommes actuellement à 4 946 habitants. 27 nationalités cohabitent dans notre commune. De 4 804 habitants au 1er janvier 2007, nous passons à 4 946 au 1er janvier 2008 soit en un an + 144. Donc, nous atteindrons les 5000 habitants en 2008 !

Ce qui nous préoccupe un peu, c'est la diminution du nombre de naissances. En effet, en 2007, nous n'avons enregistré que 63 naissances contre 71 en 2006, 70 en 2005 et 81 en 2004. Pour l'avenir de nos écoles, je lance un appel à...

Il y a 30 ans, nous étions 2 500. J'ai vécu, dans les années 70, l'exode rurale, la fermeture de nos écoles de Schockville, Post, Tontelange, la fermeture de nos épiceries et cafés, le départ de la population vers les villes.

C'est d'ailleurs pour faire face à cette situation que des pionniers tels que Georges Christophe, Hilaire Meyer et Marcel Nickers ont imaginé la rénovation rurale qui a été salutaire pour notre commune à un tel point qu'aujourd'hui, nous dépassons le nombre historique d'habitants sur notre territoire puisque le maximum recensé était de 4 800 habitants au milieu du 19ème siècle.

Et je suis convaincu que nous devons rester accueillants aux nouveaux venus sur notre territoire. Qu'ils élisent domicile dans des immeubles à appartements ou qu'ils construisent sur des terrains situés dans des nouveaux lotissements. Il faut aussi se rappeler que le plan de secteur existe et date des années 70.

L'actuelle évolution positive de notre commune doit nous réjouir car elle nous permet d'avoir des moyens pour gérer différemment et nous préparer à entrer dans une ère nouvelle:

- celle des nouvelles sources d'énergie,
- celle des constructions de maisons passives voire positives,
- celle d'une autre façon d'organiser nos activités, notre mobilité, notre consommation, bref, celle de vivre autrement,
- celle de vivre plus en harmonie avec notre environnement.

Notre objectif est clair mais pour l'atteindre, nous devons commencer par changer certaines règles et, ici, je pense notamment au règlement général sur les bâtisses en site rural et, ce, tant au niveau de l'implantation de nos habitations que des matériaux ou de la volumétrie.

L'implantation devra permettre à cette maison de profiter pleinement du sud en se protégeant du nord. Sa volumétrie l'aidera à produire plus d'énergie qu'elle n'en consommera et ses matériaux lui permettront d'utiliser le verre à tout faire comme certains matériaux à changement de phase ou encore des sous-produits agricoles.

Le solaire sera étendu à toutes les surfaces avec l'arrivée dans les 10 ans des vitrages solaire intelligents composés de capteurs solaires en forme de tubes.

Ces verres devraient devenir source de chaleur ou de refroidissement solaire mais aussi d'isolant... le tout en restant transparent!

Le photovoltaïque s'intégrera jusque dans nos tentures.

Pourquoi cette rapide évolution?

Et bien tout simplement parce que l'urgence écologique et la très forte demande font des technologies propres un des axes centraux de la recherche. La maison du XXIème siècle n'est plus celle du 19ème et le sera de moins en moins et nous devons nous inscrire dans cette modernité contemporaine qu'est le développement durable!

Il Y a 30 ans, Attert a été un modèle de rénovation rurale. Attert doit maintenant devenir pionnier dans ce profond changement pour ne pas dire dans cette rénovation sociétale.

Nous sommes fiers de rappeler qu'à Attert une station de biométhanisation produit près de 50% de l'électricité consommée sur notre territoire. Tout comme nous sommes fiers de dire que la commune elle-même est productrice d'électricité au travers des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de la nouvelle école d'Attert. D'autres bâtiments communaux sont chauffés aux pellets de bois.

L'asbl «Au Pays de l'Attert, créée il y a 15 ans, vient d'introduire un dossier

Interreg auprès de la Communauté Européenne pour consolider un pôle énergie sur la vallée belgo-luxembourgeoise.

Toujours en ce qui concerne l'aménagement du territoire, le logement et l'énergie, le Collège propose d'ici quelques semaines au Conseil communal un projet plus ambitieux : la création d'un nouveau village, d'un village Energie.

Pourquoi ce projet ?

Tout simplement parce que de nombreux villages, les extensions ne sont plus possibles, toutes les zones à bâtir étant comblées.

Pourquoi un village Energie ?

Tout simplement pour concrétiser un projet de développement durable et un modèle à promouvoir.

Dans ce village, nous implanterons d'abord les maisons puis nous les routes en fonction de l'implantation des maisons.

En matière de transition énergétique: le futur est lent et passe par, ce que certains économistes appellent, une destruction créatrice et, j'ajouterais, énergétique.

Mais, dans une économie de marché, peut-on espérer un changement ?

Et bien oui parce que la dynamique d'une économie de marché connaît des gagnants et des perdants. Depuis Schumpeter, on s'aperçoit que cette destruction créatrice est nécessaire afin de rendre possible une création de bien-être futur. Des anciens secteurs disparaissent et sont remplacés par des nouvelles activités et des nouvelles formes organisationnelles.

Une économie est un organisme qui est appelé à s'adapter à de nouvelles circonstances et préférences. Le concept de destruction créatrice est également adaptable aux défis écologiques.

Dans un premier temps, le système économique endommage l'écosystème – c'est la destruction écologique- et n'a pas d'autre choix – et nous en sommes arrivés à ce stade- que de développer de nouvelles activités et de nouveaux produits pour limiter ou réparer les dégâts.

Aujourd'hui, la naissance du secteur environnemental est une première étape afin de laisser la destruction créatrice entraîner des gains de bien-être.

Un secteur environnemental mature devra se joindre au développement de la création de marché.

Voilà ce que nous vivons en matière énergétique et environnemental et même notre économie de marché souvent décriée a la capacité non seulement de s'adapter à ces changements mais d'en devenir le réel moteur. Je suis donc très optimiste pour l'avenir.

J'ai déjà cité certains projets qui seront concrétisés en 2008 et, en plus de ceux-, nous avons programmé :

- l'achèvement de l'extension de l'école de Metzert,
 - la finalisation du dossier de l'agrandissement des bâtiments scolaires et culturels de Tontelange,
 - la construction du hall des travaux,
 - l'aménagement du terrain de football à Nothomb,
 - la poursuite des négociations avec des acteurs privés pour un hall des sports,
-
- la poursuite des discussions avec Idelux pour l'agrandissement du zoning artisanal de Metzert en le consacrant spécifiquement aux entreprises travaillant dans le cadre des économies d'énergie ou des énergies renouvelables, donc ce sera, en quelque sorte, un zoning énergétique!

Tous ces investissements peuvent être concrétisés grâce à la convention belgo-luxembourgeoise au travers de laquelle nous sont octroyés les moyens budgétaires

nous permettant de faire face aux dépenses supplémentaires en infrastructures générées par l'arrivée de nombreux citoyens occupant un poste de travail au Grand-Duché de Luxembourg.

En 2005, le Conseil communal a décidé d'octroyer des aides spécifiques aux associations oeuvrant en faveur des jeunes.

Les clubs de football, les fanfares, les clubs de sport en profitent bien sûr mais c'est surtout notre jeunesse qui en est bénéficiaire. Si ces associations existent et travaillent pour notre bien-être comme des dizaines d'autres mouvements associatifs présents sur le territoire communal, c'est grâce à ces nombreux bénévoles qui ne comptent ni leurs heures, ni leurs efforts pour animer, organiser et dynamiser les nombreuses activités dans chacun de nos villages.

Au nom du Conseil communal, j'adresse tous nos remerciements à toutes et à tous ces bénévoles et surtout nous leur disons que nous comptons sur eux pour poursuivre et amplifier cette importante action dans les années à venir.

Vous pouvez compter sur la présence de la commune à vos côtés.

La politique de Parc Naturel se poursuit activement. Tous nos projets énergétiques s'inscrivent d'ailleurs dans ce contexte.

Après le grand succès de la fête 2007 du Parc Naturel à Parette, ce sont les lischertois qui préparent ce week-end d'animation pour 2008. Je suis convaincu que le succès sera à la mesure des efforts déployés pour cette organisation.

La politique de collaboration avec les communes grandducales se développe harmonieusement et la rencontre des conseillers communaux des 5 communes de la Vallée de l'Attert nous a permis d'approfondir nos contacts et d'évoluer vers une collaboration encore plus fructueuse.

Nos nouveaux contacts avec la Communauté des communes d'Hermescheil en Allemagne sont prometteurs et je suis très heureux de la chaleureuse ambiance qui s'est installée entre nous. Tout ceci sans oublier nos contacts nombreux et importants tant avec Bakalazervo en Pologne qu'avec Kruishoutem en Flandre.

En ce qui concerne la coopération avec Bagata, je demanderai à René Ngambele et Henri Tamuzi de venir nous présenter l'évolution de ce projet à une prochaine réunion de notre Conseil communal mais d'ores et déjà, je peux annoncer que nous présenterons d'ici peu un projet d'aide à la création d'un fonds de roulement pour permettre que toute la dynamique mise en place avec notre aide puisse encore être plus efficace.

J'ai signé ce matin la convention avec l'entreprise Pall-Center pour la gestion de la Maison des Produits Régionaux. C'est une nouvelle entreprise qui s'installe dans notre commune.

Les activités dans cette maison des produits seront consacrées bien sûr à la valorisation des produits régionaux au travers de leur présentation mais aussi au travers de leur dégustation par leur intégration dans les différents menus qui y seront présentés.

Une épicerie y sera également installée. Celle-ci nous permettra de faire nos courses dans notre commune mais surtout de recréer un réel tissu économique rural. Ce qui est aussi un des objectifs de la politique de développement rural subventionnée par la Région Wallonne.

Nous avons aussi le plaisir d'assister au développement de la maison de repos « La Résidence des Ardennes ». Cette maison bénéficie depuis peu d'un statut de maison de repos et de santé et totalisera une centaine de lits. Elle est implantée chez nous depuis près de 5 ans et nous ne pouvons que féliciter les gestionnaires pour leur dynamisme et leur savoir-faire en la matière.

Toutes les autres entreprises installées sur notre territoire doivent profiter du développement de notre commune. La haute qualité des services et des produits proposés par ces entreprises n'est plus à démontrer et leurs renommées dépassent largement les frontières de notre entité.

Je leur souhaite plein succès en 2008 et nous les réunirons prochainement pour mettre avec eux en place une politique communale plus dynamique encore.

Près de 60% de notre population active passe quotidiennement la frontière pour

occuper un poste de travail au Grand Duché de Luxembourg. Il en est de même dans les communes voisines.

Notre avenir économique dépend donc surtout de la bonne santé économique luxembourgeoise. Notre avenir économique doit aussi pouvoir s'appuyer sur nos ressources locales. Et, c'est dans ce contexte que la commune avec l'aide de l'intercommunale de développement Idélux doit promouvoir la création et le développement d'entreprises (PME) sur notre territoire.

L'agriculture reste un des secteurs importants de notre économie locale. Elle connaît certains problèmes. Je pense notamment à certaines maladies du bétail qui engendrent parfois des pertes importantes. Les agricultrices et agriculteurs doivent savoir que le pouvoir communal assure la liaison avec les autres niveaux décisionnels pour répercuter leurs problèmes et, surtout, faire part à ces niveaux des solutions à y apporter.

Que 2008 nous apporte la santé, le bonheur et la joie de vivre. N'oublions surtout pas que, construire sa vie de façon positive apporte la joie durable.

Le bonheur entre dans nos vies par des portes que nous ne pensons pas à laisser ouvertes ! Qu'en 2008, de nombreuses portes soient ouvertes dans votre vie !

Bonne et heureuse année 2008 !

Je vous remercie

Josy Arens